

SAISON 2025/2026
OUVERTURE DE LA CHASSE AU GIBIER D'EAU EN MORBIHAN
UNE DATE COMMUNE AU DPM ET AUTRES TERRITOIRES :

LE DIMANCHE 24 AOÛT 2025

Gibier d'eau	Domaine public maritime	Autres territoires L 424-6 du CE (1)
Toutes espèces (à l'exclusion de celles mentionnées ci-dessous)	Dimanche 24 août 2025	
Canard chipeau, fuligule milouin, fuligule morillon, nette rousse, foulque macroule, poule d'eau, râle d'eau	24 août 2025	21 septembre 2025 à 7 h 00
Vanneau huppé	21 septembre 2025	
Courlis cendré Barge à queue noire	Reconduction du moratoire	

(1) Marais non asséchés, fleuves, rivières, canaux, lacs, étangs, réservoirs, nappes d'eau.

OUVERTURE DE LA CHASSE DES OISEAUX DE PASSAGE

Oiseaux de passage	Dates d'ouverture tous territoires confondus
Caille des blés	Samedi 30 août 2025
Tourterelle des bois	Samedi 30 août 2025 (2)
Autres (grives, pigeons, bécasse des bois, etc.)	21 septembre 2025 à 8 h 30

(2) En gestion adaptative avec Chassadapt (quota national : 10 560)

SAISON 2025/2026
OUVERTURE DE LA CHASSE AU GIBIER D'EAU EN MORBIHAN
UNE DATE COMMUNE AU DPM ET AUTRES TERRITOIRES :

LE DIMANCHE 24 AOÛT 2025

Gibier d'eau	Domaine public maritime	Autres territoires L 424-6 du CE (1)
Toutes espèces (à l'exclusion de celles mentionnées ci-dessous)	Dimanche 24 août 2025	
Canard chipeau, fuligule milouin, fuligule morillon, nette rousse, foulque macroule, poule d'eau, râle d'eau	24 août 2025	21 septembre 2025 à 7 h 00
Vanneau huppé	21 septembre 2025	
Courlis cendré Barge à queue noire	Reconduction du moratoire	

(1) Marais non asséchés, fleuves, rivières, canaux, lacs, étangs, réservoirs, nappes d'eau.

OUVERTURE DE LA CHASSE DES OISEAUX DE PASSAGE

Oiseaux de passage	Dates d'ouverture tous territoires confondus
Caille des blés	Samedi 30 août 2025
Tourterelle des bois	Samedi 30 août 2025 (2)
Autres (grives, pigeons, bécasse des bois, etc.)	21 septembre 2025 à 8 h 30

(2) En gestion adaptative avec Chassadapt (quota national : 10 560)